

**PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du MERCREDI 15 MAI 2019 à 20 h 30**

Le 15 mai 2019 à 20h30, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués en date du 10/05/2019, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal BOEUF, Maire.

Étaient présents : MM BŒUF Pascal ; PIERRON Pierrette ; PLON Patrick ; NORMAND Isabelle ; LOISEAU Laurent ; PRÉVOST Christiane ; GENTIL Christian ; BOINOT Florence ; GASSELING Théo ; VANDELLE Élisabeth ; BÉCHIEAU Mary-Paule

Absents : MM NICOLAS Marie-Noëlle (proc. à L LOISEAU) ; LACHETEAU Nathalie (proc. à C GENTIL) ; JANOT Jean-Marie (proc. à T GASSELING) ; TIREAU David (proc. à M-P BÉCHIEAU) ;

Secrétaire : NORMAND Isabelle

Présents : 11 Représentés : 4 Absents : 0 Votants : 15

M Théo GASSELING a été nommé secrétaire de séance

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h30

Approbation du PV de la séance du 12 avril 2019 : 15 voix POUR

**1/ Ouverture d'un poste PEC (ex-CAE) :**

Au 1<sup>er</sup> août 2019, possibilité de créer un poste d'agent technique en PEC, pour une durée pouvant varier de 9 à 12 mois, pour 24 h/semaine.

Aide de Pôle Emploi.

À l'unanimité, le Conseil Municipal accepte pour un poste de 24 H sur 12 mois.

**2/ Augmentation des horaires d'un adjoint technique :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Josette Papot, qui est adjoint technique, a fait valoir ses droits à la retraite et doit être remplacée à partir du 1<sup>er</sup> juin 2019.

Monsieur le Maire propose de la remplacer par Madame Angélique Stordeur, adjoint technique également à 19.25 h/semaine, actuellement.

Cependant, en plus de ses fonctions actuelles, Mme Stordeur aurait également en charge l'entretien de la bibliothèque communale ainsi que d'une salle annexe à la mairie : temps évalué à 3.75 h/semaine pour la bibliothèque et 1 h/semaine pour la salle annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'adopter la proposition du Maire
- d'augmenter le temps de travail de Mme Stordeur à 24h/semaine

**3/ Contrat saisonnier au poste de secours :**

Le Maire propose au Conseil Municipal comme chaque année de recruter pour la surveillance de la baignade du Plan des Trois Fontaines.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de créer l'emploi de : Educateur territorial des Activités Physiques et Sportives en contrat à durée déterminée, pour accroissement saisonnier d'activité, du 22 juin 2019 au 1<sup>er</sup> septembre 2019
  - à raison de 35 heures hebdomadaires,
  - à l'échelon 5, indice brut 406 indice majoré 366
- d'autoriser le Maire à procéder au recrutement
- d'accorder une compensation de 200 € pour les frais kilométriques

**4/ Convention du Contrat Territoire Lecture avec la Canopée :**

Lors d'une précédente séance, Monsieur le Maire a expliqué le principe de ce contrat et la mise en place d'une convention ; cependant, cette dernière n'étant pas adaptée à notre bibliothèque et son fonctionnement, le Conseil Municipal a refusé de délibérer et de signer ladite convention.

C'est pourquoi, après y avoir apporté quelques modifications, voici une nouvelle convention (annexe 1).

Il faudra envisager, en plus de la salariée, un appel à bénévolat sur le bulletin (par exemple), des affiches et flyers...

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le CTL (convention de 3 ans) à l'unanimité.

**5/ Vente de livres :**

Après avoir expliqué au Conseil Municipal qu'il y a beaucoup de livres à la bibliothèque et qu'il faut assurer un roulement pour plus de place notamment, Monsieur le Maire propose d'en vendre certains : livres d'occasion, doublons...

Monsieur Gasseling propose une vente sur site, en plus d'une vente au marché de Noël.  
Sur le principe, le Conseil Municipal accepte à 15 voix POUR.

#### **6/ Modification du P.L.U :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'actuellement l'ancienne décharge, située à Bouchetrou, est en zone agricole protégée Ap. Un projet est en cours, un parc de panneaux photovoltaïques ; cependant, il est en stand-by du fait de la zone Ap, zone qu'il faudrait modifier en zone N (naturelle).

Le Maire explique qu'après une réunion avec le Sous-préfet et l'entreprise porteuse du projet, des études d'impacts ont été faites par le Département et il en résulte qu'une obligation de modification du PLU doit être envisagée.

Il existe deux procédures :

- une révision lourde : qui s'étend sur 3 ans et est très coûteuse
- une révision simplifiée qui serait moins longue (6 à 9 mois), donc moins coûteuse et prise en charge par l'entreprise (SERGIE de CALITOM)

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal adopte la révision simplifiée à 13 voix POUR, 1 ABSTENTION et 1 voix CONTRE.

#### **7/Subventions exceptionnelles :**

- Triathlon : Afin de soutenir la manifestation, le Conseil décide de verser une subvention de 1000 € : 15 voix POUR
- AGV Rugby : Une équipe s'est qualifiée en 8<sup>e</sup> de finale, pour le transport en région bordelaise, le Conseil décide le versement d'une aide de 750 € : 13 voix POUR, 2 ABSTENTIONS

#### **8/Planning bureau de vote :**

<i>8h00 à 18h00</i>	<b>1<sup>er</sup> tour – 26 mai 2019</b>
<b>8 h 00 à 10 h 30</b>	PIERON Pierrette GASSELING Théo BÉCHIEAU Mary-Paule
<b>10 h 30 à 13 h 00</b>	PLON Patrick GENTIL Christian LACHETEAU Nathalie VANDELLE Élisabeth
<b>13 h 00 à 15 h 30</b>	NORMAND Isabelle JANOT Jean-Marie TIREAU David
<b>15 h 30 à 18 h 00</b>	BŒUF Pascal LOISEAU Laurent PRÉVOST Christiane BOINOT Florence

#### **9/ DEVIS**

- Radiateurs pour la mairie
  - Denrée électricité à 3 496.87 € TTC : 15 voix POUR
  - Elect 3 F à 3 948.52 € TTC
- Toilettes extérieures à la salle des fêtes :
  - ARDOUIN à 4 305 € TTC : 15 voix POUR
  - PIGNOUX à 5 072.40 € TTC
- Bulletin municipal : RIC à 588 € TTC : 14 voix POUR

Mme Prévost quitte la séance à 22H30.

- Devis pour la plateforme au plan d'eau : 14 voix POUR négociation du prix

#### **6/ QUESTIONS DIVERSES**

- ✓ Travaux Eiffage : barrières mises en place, manque la signalétique, 1 couche sur la place du champ de foire.
- ✓ Travaux Projédis : porte mise en place OK (prévoir groom), rampe en cours

Séance levée à 23H55